

CHANTIERS-YVELINES

L'association Intermédiaire du Centre et Sud-Yvelines

Chantiers-Yvelines, Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

Certifiée ISO 9001-2015 par Afnor Certification



Siège
VERSAILLES
24 rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles
01 39 07 25 35
insertion@chantiers-yvelines.fr

TRAPPES EN YVELINES
7 rue Gabriel Péri
78190 Trappes en Yvelines
01 30 51 18 98
trappes@chantiers-yvelines.fr

Antennes
VÉLIZY-VILLACOUBLAY
Centre M. Ravel – 25 avenue L. Breguet
78140 Vélizy
01 30 70 61 76
velizy@chantiers-yvelines.fr

RAMBOUILLET
34 bis rue Gambetta
78 Rambouillet
01 84 27 05 58
rambouillet@chantiers-yvelines.fr

Association intermédiaire lois 1901 et 27 janvier 1987 – Adhérente à la FAS et à l'UNAI – www.chantiers-yvelines.fr
Agrément n° 78-03 f du 22-02-98 – Agrément simple n° 1/LE/15 – SIRET 342 055 670 00075 – APE 8899B



Retrouvez Chantiers-Yvelines sur



votre partenaire local pour vos besoins en personnel

Sommaire

1. Rapport moral.....p. 3
2. Gouvernance et organisation.....p. 5
3. Territoire d'intervention et mission.....p. 6



4. Eléments sociaux, insertion, accompagnement et formation...p. 10
5. Eléments de sortie 2021.....p. 21
6. Bilan chiffré et indicateurs d'activité.....p. 22
7. Dispositifs spécifiques et perspectives de développement.....p. 27

Nos partenaires parmi tant d'autres...



VERSAILLES



Commune de
Sonchamp



1. Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs,

Dans la continuité de l'année 2021 l'année 2022 à subi un effet rebond négatif, en effet le rattrapage de 2020 en 2021 a obligé la plupart de nos principaux clients à réduire les budgets de dépenses ce phénomène a été multiplié par les circonstances exceptionnelles géopolitique en Europe.

La priorité pour les gestionnaires a été de consolider leurs finances, alors que nous nous étions engagé, au contraire, avec des embauches supplémentaires pour faire face au développement que nous espérions.

Le résultat financier négatif d'environ 138 K.€ en est la conséquence comme vous le présentera notre trésorier, cela ne remet pas encore notre structure en danger compte tenue des réserves disponibles.

Outre une très bonne équipe motivée et les moyens techniques rénovés en 2021 nous prévoyons à partir du second semestre 2023 un redressement notamment après avoir repris le rythme de l'augmentation des tarifs en phase avec l'augmentation du SMIC.

Mais plus préoccupant il n'y a pas que les turbulences générales qui impactent nos résultats mais la gestion politique de L'insertion par l'activité économique IAE pose problème chaque nouveau responsable pense avoir trouver LA SOLUTION en créant des dispositifs qui, d'une part dilue la responsabilité et les moyens financiers, d'autres part les contraintes tels que la plateforme complexifient les dispositifs au détriment de l'efficacité.

J'étais la semaine dernière à l'assemblée générale d'un réseau national qui a voté un « nouveau projet » : « vers l'emploi solidaire » 36 ans après la première loi pour L'IAE.

Mais nos demandeurs d'emploi ne demandent **pas d'emplois solidaires mais des emplois solides : des CDI !** La mise à disposition est une période de remise progressive à l'emploi pour ceux qui s'en sont éloignés et une consolidation des compétences et de leur situation personnelle.

Est-ce que cette stratégie vise à culpabiliser les politiques pour obtenir plus de moyens plus de subventions ?

Ne serait-il pas plus pertinent de favoriser et encourager le dispositif **qui coute le moins cher, qui emploie le plus grand nombre de personnes et insère le plus grand nombre.**

Au sein de la structure la mise en place du CSE et les moyens financiers dont ne nous sommes pas cachés, ont peut-être permis de croire que le droit de tirage est illimité... Il n'en n'est rien croyez-moi.

Parlons des partenariats : l'ETI mise ne place avec CBL, DEFI-service, AMI-service, a bénéficié d'une aide importante et elle progresse sagement.



La convention avec C'Midy pour la mise à disposition dans les cantines des collèges a perduré mais nous devons rester vigilants quant à l'esprit de cet accord qui doit ETRE au SERVICE de nos DE...

Le projet AMOR (antenne mobile en milieu rural) qui devait se terminer en mai 2023 sera poursuivi dans les mêmes conditions matérielles et de personnel puisque Emma Vidal a accepté de poursuivre avec une légère modification de son temps de travail.

Deux des trois autres associations du département avec lesquelles nous avons noué des partenariats rencontrent les mêmes difficultés que nous mais n'ont pas les mêmes ressources la troisième a sollicité le FSE et nous recherchons collectivement les synergies possibles.

La situation de Chyve, qu'Isabelle résumera dans sa présentation s'est consolidée grâce aux salariés dont l'un d'eux a été embauché et CDI (voir plus haut) grâce aussi à la directrice et à Michel Philouze (bénévole) qui gère les chantiers et le commercial avec efficacité !

Avant de conclure je tiens à remercier vraiment et sincèrement, toutes les collectivités qui, dans la foulée de la municipalité de Versailles, ont compris l'intérêt sociétal de ce dispositif qui répond aux besoins des populations en difficulté, aux besoins des gestionnaires des services municipaux et améliore la qualité de service aux usagers.

Permettez de conclure sur une touche personnelle : Je suis à Chantiers-Yvelines depuis le forum des associations 2006, Vice-président à l'AG 2007, Président à l'AG 2013. Je n'ai eu donc droit qu'à 1 an de retraite en 2005.

J'ai informé le CA que je ne me représenterai à la prochaine AG et que nous allons faire le nécessaire pour que la gouvernance perdure...encore 30 ans

Versailles le 18 Juin 2023.

2. La gouvernance de Chantiers-Yvelines

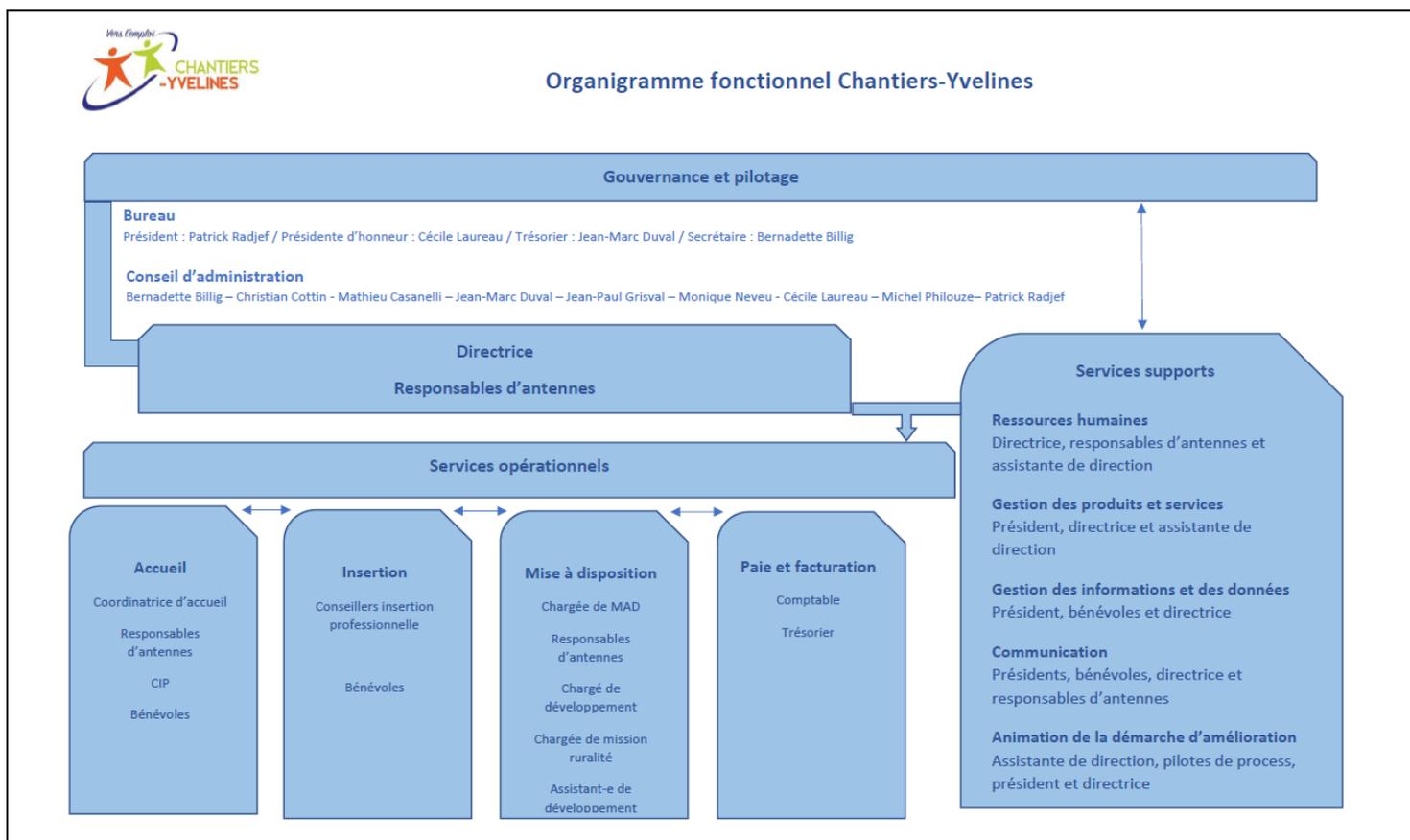
Membres du bureau

Patrick Radjef	Président
Cécile Laureau	Présidente d'honneur
Bernadette Billig	Secrétaire
Jean-Marc Duval	Trésorier

Membres du Conseil d'Administration

Bernadette Billig	Mathieu Casanelli	Christian Cottin
Jean-Marc Duval	Jean-Paul Grisval	Monique Neveu
Michel Philouze	Patrick Radjef	Cécile Laureau

Organisation fonctionnelle : 14 salariés permanents et 9 bénévoles au 31 décembre 2022



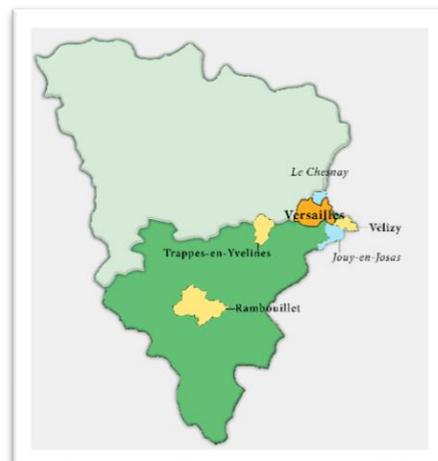
3. Territoire d'intervention

Communes couvertes par notre champ d'action :

Ablis, Allainville, Auffargis, Beynes, Boinville-Le -Gaillard, Bonnelles, Buc, Bullion, Cernay la Ville, Châteaufort, Chaville (92), Chevreuse, Choisel, Clairefontaine en Yvelines, Coignières, Dampierre en Yvelines, Elancourt, Emancé, Gambaiseuil, Gazeran, Grosrouvre, Guyancourt, Hermeray, Jouy en Josas, La Boissière école, La Celle les Bordes, La Verrière, Le Chesnay, Le Mesnil Saint Denis, Le Perray en Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts le Roi, Les Loges en Josas, Les Mesnuls, Lévis Saint Nom, Longvilliers, Magny les Hameaux, Maurepas, Milon la Chapelle, Orphin, Mittainville, Montigny le Bretonneux, Orcemont, Orsonville, Paray-Douaville, Poigny la Forêt, Ponthévrard, Prunay en Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort en Yvelines, Rocquencourt, Saint Arnoult en Yvelines, Saint Cyr l'Ecole (Gally), Saint Forget, Saint Hilarion, Saint Lambert des Bois, Saint Léger en Yvelines, Saint Martin de Brétancourt, Saint Rémy lès Chevreuse, Saint Rémy l'Honoré, Sainte Mesme, Senlisse, Sonchamp, Toussus le Noble, Trappes, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Vieille Eglise en Yvelines, Viroflay, Voisins le Bretonneux.

Pour couvrir l'ensemble des communes 4 antennes d'accueil de proximité sont déployées :

- Versailles
24 rue du Maréchal Joffre
01.39.07.25.35 – insertion@chantiers-yvelines.fr
- Trappes
5 rue Gabriel Péri
01.30.51.18.98 – trappes@chantiers-yvelines.fr
- Vélizy-Villacoublay
Centre Maurice Ravel – 25 avenue Louis Bréguet
01.30.76.61.76 – velizy@chantiers-yvelines.fr
- Rambouillet
34 bis rue de Gambetta
01.84.27.05.58 – rambouillet@chantiers-yvelines.fr



Siège et Antennes	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
Siège : Versailles	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Rambouillet	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Trappes	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Vélizy-Villacoublay	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00

Des permanences sont également assurées :

- Le Chesnay-Rocquencourt – Espace Emploi Entreprise, 13-15 rue Pottier – Permanence hebdomadaire

L'Association Intermédiaire Chantiers-Yvelines Opérateur local de l'Insertion par l'Activité Economique

L'articulation de 3 piliers pour favoriser le recours à l'emploi de proximité et l'accès à l'emploi durable de nos salariés.

Accompagnement des salariés

Pour établir leurs diagnostics professionnels et permettre à nos salariés d'identifier les voies professionnelles au sein desquelles ils pourront s'investir. Les accompagner dans la levée des freins empêchant leur pleine autonomie.

Formation et qualification

Pour permettre à nos salariés d'accéder à la formation et ainsi de renforcer les connaissances ou compétences attendues par les employeurs.

Mise à niveau et mises à jour des connaissances de base : langue, informatique, gestes et postures, etc.
Formations techniques : CACES, habilitations, certifications dans les domaines ciblés pour réussir en mission et en emploi.

La mise à disposition de personnel

Octroi de missions de travail, ponctuelles ou régulières au sein des entreprises et collectivités qui en expriment le besoin.

La mise à disposition de personnel est régie par l'article L5132-1 du code du travail et simplifiée pour permettre aux entreprises et collectivités de mobiliser facilement les structures de Mise à disposition et ainsi recourir à leurs services.

Depuis 35 ans, nous œuvrons localement pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi qui poussent notre porte.

Conventionnée par l'Etat pour notre action, Chantiers-Yvelines est à but non lucratif et labellisée ESUS – Entreprises solidaires d'utilité sociale.

Une action qui se chiffre :

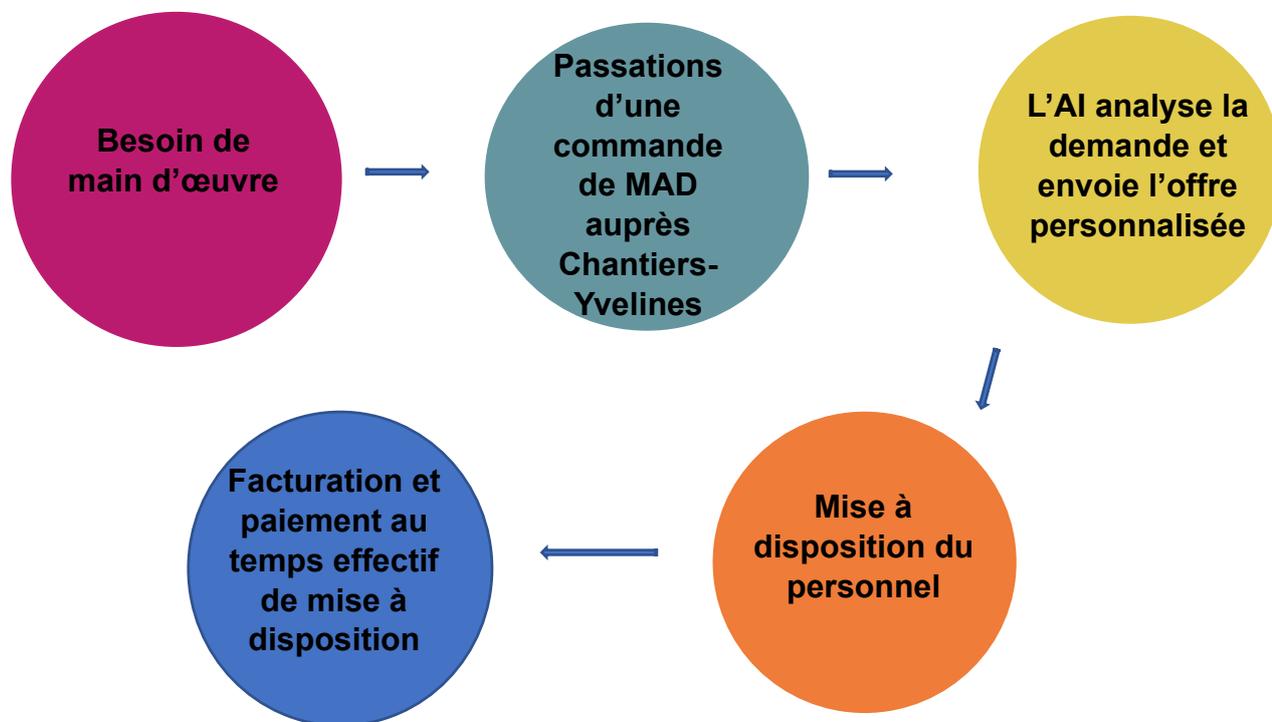
508 salariés, dont 402 embauchés en 2022.

123 878 heures de travail distribuées auprès de 242 femmes et 266 hommes.

Une action qui s'appuie sur un travail partenarial de proximité :

Avec POLE EMPLOI, les Missions locales, les Territoires d'action sociale et départementale, l'Agence départementale pour l'insertion ACTIVITY', la DDETS 78 et les partenaires locaux de la formation, de l'emploi et de l'hébergement.

Des modalités de fonctionnement simplifiées pour les donneurs d'ordres

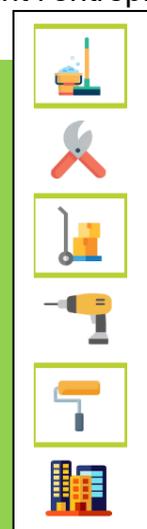


En faisant appel à une Association Intermédiaire pour leurs besoins en personnel, nos partenaires effectuent **une action sociale concrète au bénéfice de l'insertion professionnelle**. Ils participent au développement de l'emploi local et contribuent à une dynamique collective en faveur des personnes éloignées de l'emploi, tout en répondant à leurs besoins opérationnels et à leur Responsabilité Sociale d'Entrepreneur

L'insertion par l'activité économique, c'est **permettre à des personnes qui en ont besoin de retrouver le chemin de l'emploi** pérenne en leur permettant de développer leurs compétences lors des mises à disposition sans engager obligatoirement l'entreprise ou la collectivité dans la durée.

Les démarches administratives sont simplifiées pour permettre aux particuliers, entreprises et collectivités de mobiliser facilement les associations intermédiaires.

Nos partenaires peuvent être variés : services voirie, équipements collectifs (écoles, cantines...), centres hospitaliers, entreprises du bâtiment et TP, imprimeries, horticulteurs, maraichers, etc.



Objectifs déclinés en 2022

- **Renouveler et renforcer la communication sur nos activités et nos dispositifs**

Refondre nos supports de communication

Poursuivre les rencontres avec nos prescripteurs

Participer aux actions locales visant à rencontrer les partenaires économiques et sociaux de notre territoire

- **Développer les mises à disposition et faciliter leur gestion**

Accroître le nombre de MAD

Recruter un chargé de développement qui a pour mission de prospecter de nouveaux donneurs d'ordres et de diversifier les missions que nous proposons à nos salariés.

Diversifier nos secteurs de MAD

Rendre visibles les MAD à pourvoir

Intégrer des secteurs d'activités en tension de main d'œuvre et non-couverts par Chantiers-Yvelines

- **Consolider l'articulation MAD et Insertion**

Augmenter et diversifier les formations à destination des salariés

Mobiliser les offres de financements et de formations du territoire

Augmenter les ateliers internes : informatique, linguistique, savoir-être et codes professionnels

Mutualiser nos actions avec les autres SIAE du territoire pour permettre l'accession aux formations de plus grand nombre.

Sensibiliser les Donneurs d'ordres aux enjeux et spécificités du public mis à disposition

Concevoir et mettre en œuvre des temps d'inclusion avec les Donneurs d'ordres : bilans réguliers, recueil de l'évaluation des salariés.

4. Eléments sociaux, accompagnement, formation et accès à l'emploi

Chantiers-Yvelines inscrit son activité dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Ce dernier regroupe différentes structures intitulée Structure de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et qui relèvent de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Selon le Code du Travail, article L5132-1, « *L'Insertion par l'Activité Economique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrat de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'Insertion par l'Activité Economique, notamment par la création d'activités économiques, contribue au développement des territoires* ».

Conventionnée par l'Etat sous le statut d'Association Intermédiaire (AI), Chantiers-Yvelines cherche à concilier performance économique et projet social : son développement est mis au service de la lutte contre le chômage et de l'exclusion sur le Centre et le Sud des Yvelines. Ainsi, Chantiers-Yvelines se veut être un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Chantiers-Yvelines emploie des personnes éloignées de l'emploi par le biais de CDD d'Usage (CDDU). De la sorte, Chantiers-Yvelines se donne les moyens de contribuer à l'activité économique de son territoire, par le biais des Mises à Disposition (MAD), et d'être reconnue comme un partenaire essentiel dans le champ de l'insertion, via son offre d'accompagnement.

Le modèle social dans lequel est investi Chantiers-Yvelines est indissociable de sa mission d'accompagnement des publics sensibles. Le retour à l'emploi durable, pour être consolidé, doit s'appuyer en amont sur un travail d'accompagnement individualisé qui permet d'une part la levée des freins sociaux mais également la validation d'un projet réaliste de retour à l'emploi. L'individualisation de son offre d'accompagnement doit demeurer une force, notre capacité d'innovation doit s'inscrire à la faveur de nos salariés afin de leur permettre de voir leur situation progresser tout au long de leur présence au sein de la structure.

L'Association Intermédiaire, un modèle économique facteur d'inclusion et d'utilité sociale

La spécificité du mode de fonctionnement de Chantiers-Yvelines s'inscrit dans la convergence de trois grandes missions vectrices d'insertion : accompagnement individuel, accès à la formation, et immersion dans l'emploi par le biais des Mises à Disposition (MAD).

L'articulation de ce triptyque permet aux salariés en parcours d'une part, de reprendre le chemin de l'emploi de droit commun, et d'autre part, d'évoluer dans un cadre sécurisé.

L'objectif de Chantiers-Yvelines est d'amener ses salariés en parcours, en deux ans maximum, à obtenir un emploi durable et pérenne, en développant ou en consolidant des compétences qui permettent de rejoindre le marché de l'emploi classique.

Une fois intégrés au sein de Chantiers-Yvelines, les salariés bénéficient d'un accompagnement individualisé et spécifique à leur situation, tant pour résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer que pour les accompagner vers un emploi durable (élaboration d'un projet professionnel, techniques de recherches d'emploi, recherches et accès à des formations...).

La qualification des publics demeure un enjeu incontournable et participe aux étapes de retour à l'emploi. Ainsi, Chantiers-Yvelines s'engage à faire monter en compétences ses salariés en parcours tant par le biais des Mises à Disposition, que par l'organisation de formations tout au long du parcours.

Soucieuse de produire un impact positif en matière d'inclusion, Chantiers-Yvelines emploie des personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle, à la recherche d'un emploi.

En qualité d'Association Intermédiaire agréée, Chantiers-Yvelines a pour mission de recruter et d'intégrer jusqu'à leur retour à l'emploi les personnes répondant aux spécificités de l'IAE :

- Demandeurs d'emploi de longue durée (inscription Pôle Emploi depuis au moins 12 mois)
- Bénéficiaires du RSA
- Personnes reconnues travailleurs handicapés
- Personnes âgées de plus de 50 ans
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification
- Personnes en situation de précarité rencontrant des problématiques telles que celles liées à l'hébergement, etc.
- Personnes au statut réfugiés

Formations rémunérées organisées en 2022 pour les salariés en parcours

- 144 formations réalisées
- 133 salariés formés

A noter :

Toutes les formations sont financées sur les fonds propres de notre structure : frais pédagogiques via notre adhésion au FLES et maintiens de salaires qui ne sont pas pris en charge par l'OPCO-EP.

Cette année encore, Chantiers-Yvelines a pu mobiliser l'organisme de formation, le FLES 78, qui s'est montré réactif à l'ensemble de nos demandes de prises en charge dans le respect des mesures sanitaires.

La grande majorité de nos formations a eu lieu au Centre Ozanam de Versailles pour permettre aux salariés de toutes les antennes de se rencontrer et ainsi d'échanger entre eux.

L'offre dispensée par le FLES 78 a permis à nos salariés en parcours de bénéficier d'un large éventail de formation :

- HACCP (Hygiène alimentaire en restauration collective)
- Initiation au code de la route, préparation au permis de conduire et conduite
- CACES 1, 3, 5
- Cours de français à visée professionnelle
- Gestes et postures manutention
- Techniques de jardinage et entretien des espaces verts
- Entretien des locaux en collectivité
- Parcours numérique

Orientations et prescriptions

La hausse des sorties en emploi de nos salariés en 2021 n'a pas été compensée par une augmentation des entrées au cours de l'année 2022.

Chantiers-Yvelines a donc toujours des difficultés à pourvoir l'ensemble des missions qui lui sont confiées, par manque de profils.

Cette situation est particulièrement frustrante pour nos équipes. Chantiers-Yvelines s'inscrit dans une démarche de développement de son portefeuille de Donneurs d'Ordres et au demeurant, l'Association Intermédiaire reste confrontée à un manque de mobilisation des prescripteurs à sélectionner les demandeurs d'emploi éligibles à l'IAE.

L'utilisation de la plateforme de l'inclusion a fini par permettre à nos prescripteurs de nous orienter du public, mais l'efficacité des orientations reste à améliorer.

Quelques chiffres clef

Parmi nos 508 salariés :

- 60 ont été orientés par une agence de Pole Emploi
- 19 ont été orientés par un agent du Conseil Départemental
- 200 ont été orientés par un partenaire du maillage local (CHRS, CCAS, Services emploi des communes,
- 123 se sont spontanément présentés auprès de nos agences (bouche à Oreille)

Parmi les 315 prescriptions faites par les agences Pole Emploi, seules 60 ont intégré nos services, soit 19 % de leurs orientations.

Principaux motifs de refus des candidatures : niveau d'expression en français ne permettant pas de tenir une conversation, refus du candidat d'intégrer le fonctionnement de l'AI (candidat injoignable, manque de disponibilité pour l'emploi, refus des missions proposées).

Parmi les 336 nouveaux salariés qui ont intégré Chantiers-Yvelines, 67 % d'entre eux font l'objet d'une auto-prescription.

Les auto-prescriptions sont en hausse par rapport à l'an dernier (augmentation de 7 %). Elles sont le fruit d'une nécessité de rechercher par nous-mêmes les candidats que nous pouvons accompagner. Tout le travail engagé par les CIP pour assurer le recrutement des demandeurs d'emploi représente un investissement significatif en temps et en énergie.

Caractéristiques des 508 Salariés En Transition Professionnelle en 2022

En qualité d'Association Intermédiaire, Chantiers-Yvelines embauche des demandeurs d'emploi, inscrits ou non au Pôle Emploi, répondant aux critères d'éligibilité à l'IAE.

Le cas échéant, Chantiers-Yvelines demeure bienveillant et attentif à leur égard. Notre structure se veut être une ressource pour eux en les informant et en les orientant vers les dispositifs et les organismes les plus habilités pour les accompagner au regard de leur situation.

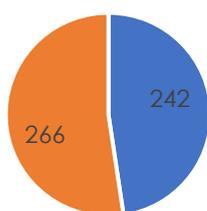
Nombreux sont les demandeurs d'emploi qui ont effectué eux-mêmes une démarche spontanée de candidature. D'autres sont identifiés et orientés par des partenaires aussi divers soient-ils : territoire d'action départementale, pôle emploi, organismes de formation, centres d'hébergements, collectivités territoriales, associations, etc.

Une fois inscrit, les demandeurs d'emploi entament leur parcours d'insertion. L'objectif est de les amener, en deux ans maximum, à développer des compétences pour leur permettre de rejoindre le marché du travail classique.

La diversité des missions de travail proposées permet d'une part, d'individualiser les Mises à Dispositions, et d'autre part, d'initier les salariés en parcours à divers secteurs d'activité et environnement de travail. Ainsi, ils se dotent d'une forte polyvalence et d'une grande capacité d'adaptation.

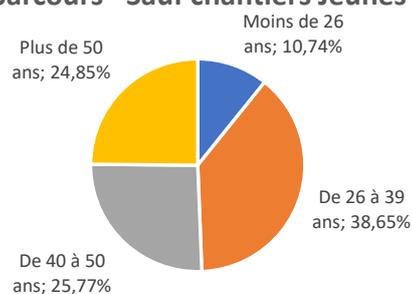
Chantiers-Yvelines, en qualité d'employeur et de structure d'utilité sociale, défend des valeurs d'humanisme dans le dessein de promouvoir l'égalité.

En 2022, 242 femmes ont été salariées de Chantiers-Yvelines.



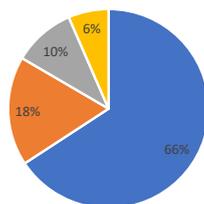
■ Femmes 47,64% ■ Hommes 52,36%

Répartition par âges des salariés en parcours - Sauf chantiers Jeunes



■ Moins de 26 ans ■ De 26 à 39 ans
■ De 40 à 50 ans ■ Plus de 50 ans

Niveaux de formations des salariés embauchés

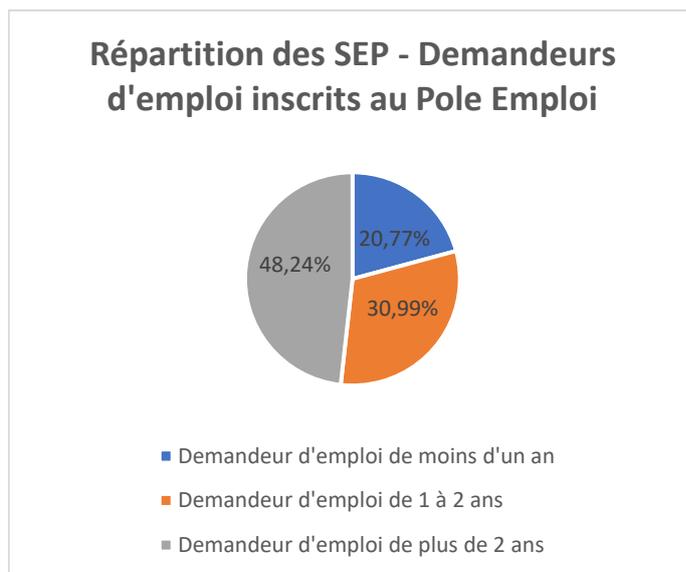


■ Sans formation ■ CAP-BEP ■ BAC ■ Post BAC



Lecture : En 2022, parmi les 508 salariés de Chantiers-Yvelines, 284 étaient inscrits dans une agence Pôle Emploi.

Note : Les salariés non-inscrits chez Pôle Emploi sont accompagnés par les équipes permanentes dans leurs démarches d'inscription.



Lecture : En 2022, parmi les 284 salariés inscrits en agence Pôle Emploi, près de 52 % d'entre eux étaient demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans.

Dans la grande majorité des situations, les salariés débutent leur parcours d'insertion par des missions à disposition à temps partiel. Ce choix de fonctionnement permet non seulement de répondre à leur besoin d'activité et financier, mais aussi, d'entamer pour et avec eux le travail d'accompagnement.

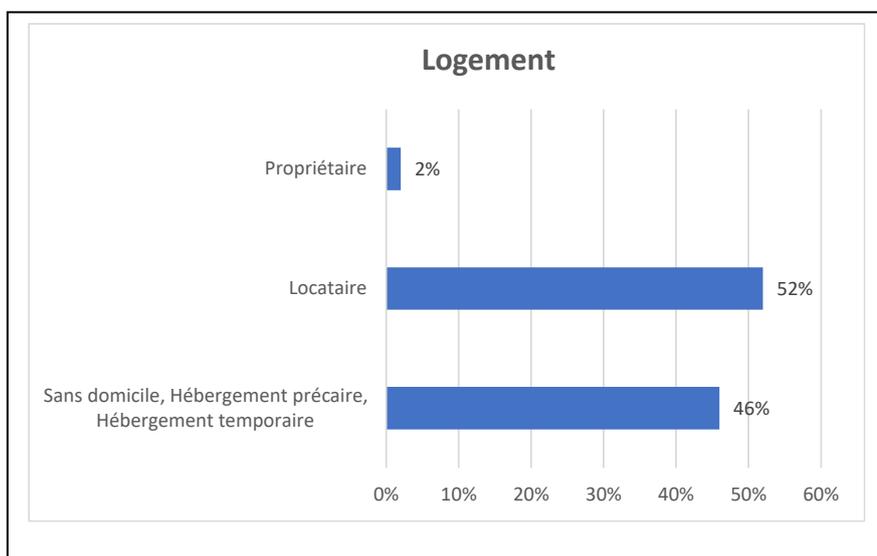
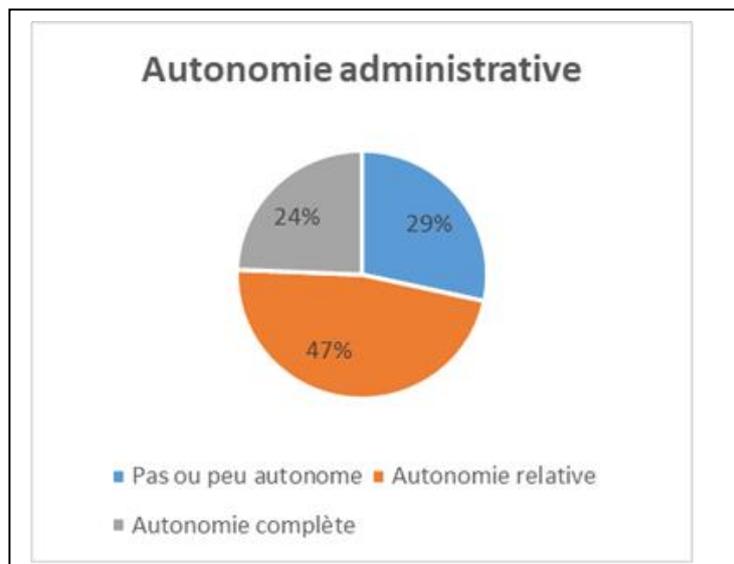
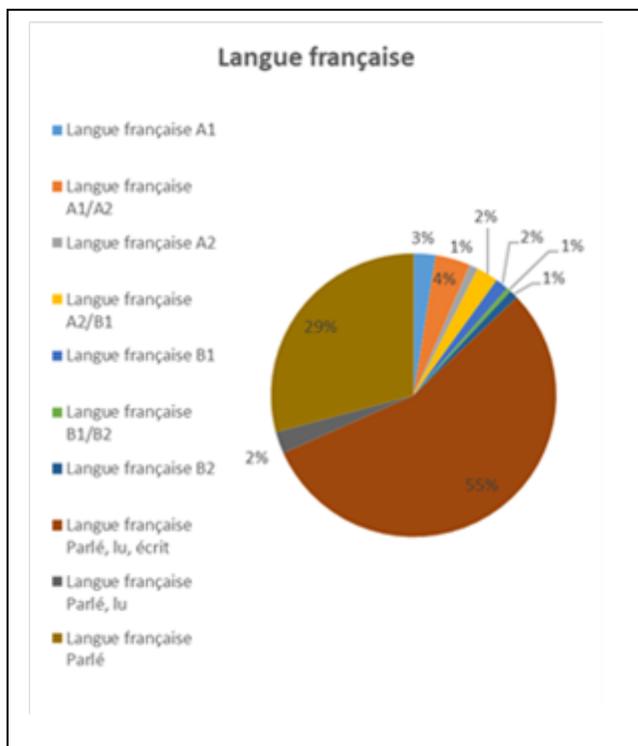
Les Mises à Disposition sont un vecteur essentiel à la confiance en soi et en ses capacités. L'augmentation progressive des temps de missions se met en place dans le respect des rythmes de chacun, au fur et à mesure du renforcement de leur employabilité et de la montée de leur compétence.

Chantiers-Yvelines accompagne des personnes en difficulté dans leur parcours de vie. Ces dernières peuvent être multidimensionnelles : logement, santé, justice, finance, recours aux droits, etc. Ces sources de préoccupations tant pour eux que pour nous sont, malheureusement, les principaux freins à l'emploi rencontrés.

C'est ainsi qu'au-delà de les accompagner dans l'élaboration et la réalisation de leur projet professionnel parfois bien différent des missions de travail proposées, Chantiers-Yvelines s'engage à résoudre avec ses salariés les problématiques qu'ils peuvent rencontrer par le biais d'accompagnements sociaux.

La qualité de notre activité, qu'elle soit au niveau de l'accueil, de la Mise à Disposition et de l'accompagnement à l'emploi, est une préoccupation qui nous tient particulièrement à cœur. Notre certification ISO-9001 délivrée par Afnor Certification pour l'Emploi et l'accompagnement de personnes par la production de biens et de services dans une démarche solidaire est un gage de notre engagement dans cette démarche tant auprès du public, que de nos salariés, de nos partenaires et nos clients.

Problématiques travaillées au cours des accompagnements individuels par une équipe dédiée de 5 Conseillers en Insertion Professionnelle



Le cumul des freins est une des caractéristiques de nos publics.

La durée d'inactivité professionnelle, le manque de qualification et de connaissance du marché de l'emploi sont souvent les premières difficultés annoncées par les salariés lors des entretiens individuels. Les échanges et les suivis auprès d'eux nous permettent de révéler d'autres problématiques plus prégnantes qui éclairent sur des parcours souvent décousus.

La difficulté à engager et à assurer des démarches sociales et administratives en toute rigueur, la mobilité ainsi que le logement sont les principales problématiques à résoudre avec les salariés en parcours. La mauvaise maîtrise de la langue, le manque de repères institutionnels et l'isolement n'étant pas, par essence, favorables à la réussite des démarches d'insertion, l'inscription des demandeurs d'emploi dans un parcours d'accompagnement leur permet d'intégrer, à terme, l'emploi durable.

Les équipes permanentes de Chantiers-Yvelines coordonnent de multiples accompagnements sociaux en orientant les salariés vers les partenaires compétents : accès au logement et constitution des dossiers, accès aux formations du permis de conduire et recherche de financement, veille à l'état de santé et orientation vers l'accès aux soins (soins courants et addiction), l'accès aux droits (allocations, droit de la famille, parentalité, droits des étrangers - rapprochements familiaux, carte de résidents, demandes de renouvellement et autorisations de travail), constitution de dossiers de surendettement et mise en œuvre des démarches etc.

En ces points, Chantiers-Yvelines s'appuie sur le professionnalisme de ses Conseillers d'Insertion Professionnelle (CIP), mais aussi, des organismes et acteurs sociaux de son territoire dans le cadre d'un travail de réseau partenariat local.

La poursuite de notre convention spécifique relative au placement des bénéficiaires du RSA en emploi

Signée en 2017, cette convention s'inscrit dans l'offre du département des Yvelines sur l'axe stratégique « développer l'offre d'insertion professionnelle en favorisant l'immersion dans l'emploi ».

Pour la plupart d'entre eux, les bénéficiaires du RSA sont des demandeurs d'emploi de très longue durée, cumulant des freins psychosociaux récurrents. Isolés socialement, en situation précaire, le parcours en AI est caractérisé par un temps d'accompagnement plus long qui doit s'effectuer par une complémentarité d'acteurs pluridisciplinaires.

Les Conseillers en Insertion Professionnelle de notre structure, au-delà de la mission d'accompagnement professionnel, ont alors un rôle de coordination des parcours des bénéficiaires du RSA et d'orientation des bénéficiaires vers les acteurs compétents.

87 bénéficiaires du RSA

81 d'entre eux ont assuré des missions de travail au cours de l'année.

Répartition par âge et par genre des bénéficiaires du RSA

	Femmes	Hommes	Total	%
Moins de 26 ans	2	0	2	2.5 %
De 26 à 39 ans	21	20	41	50.5 %
De 40 à 50 ans	9	10	19	23.5 %
Plus de 50 ans	14	5	19	23.5 %
	46 femmes	35 hommes	81 bénéf. Du RSA	

Répartition des salariés bénéficiaires par durées d'inactivité professionnelle à l'entrée dans l'AI :

	Femmes	Hommes	Total	%
Moins d'un an	10	11	21	26 %
De 1 à moins de 2 ans	13	7	20	25 %
De 2 à moins de 3 ans	8	2	10	12 %
3 ans et plus	15	15	30	37 %
	46 femmes	35 hommes	81 bénéf. Du RSA	

Quelques repères illustrant les situations des salariés bénéficiaires du RSA :

- 58% de nos bénéficiaires du RSA actifs sont des femmes

- 53 % des bénéficiaires du RSA n'ont aucune formation (soit une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente)
- 26 % des bénéficiaires du RSA sont titulaires d'un titre ou d'un diplôme de niveau V (CAP-BEP)
- 21 % des bénéficiaires du RSA sont titulaires d'un diplôme de IV et supérieurs

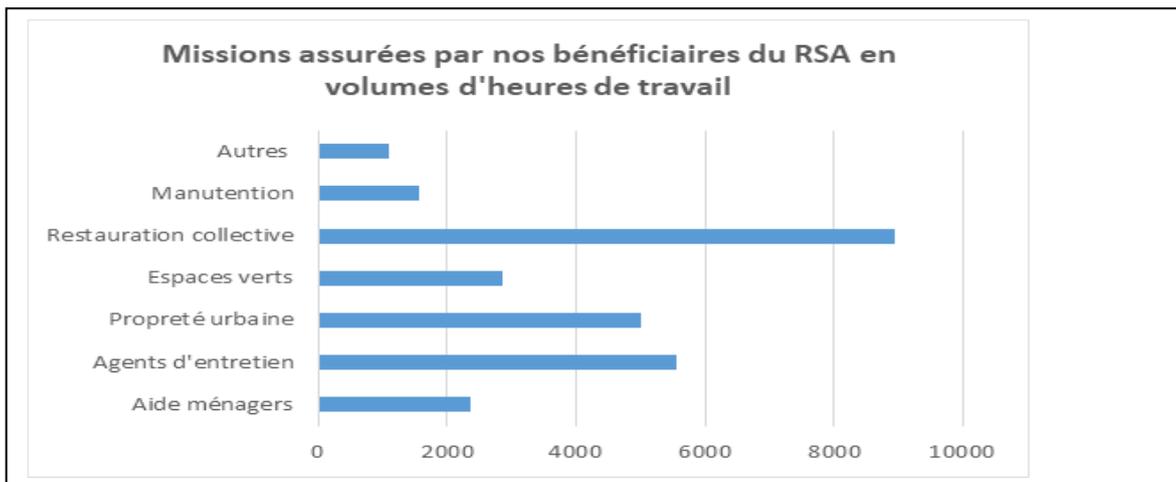
21 bénéficiaires du RSA ont suivi une formation en 2022, soit 26 % de nos salariés bénéficiaires du RSA

- Hygiène des locaux en collectivité
- Hygiène alimentaire en restauration collective
- Préparation au code de la route et au permis de conduire
- Sessions de français à visée professionnelle
- Caces 1 A3 - 5
- Gestes, postures et ergonomie
- Techniques de jardinage et d'entretien des espaces verts
- Garde d'enfants à domicile
- Entretien du cadre de vie
- Informatique, parcours numériques, Outlook

Un volume d'activité en progression depuis 2019

	Nombre d'heures travaillées par les bénéficiaires du RSA	Nombre de salariés actifs bénéficiaires du RSA
2019	25 152 h	98
2020	22 089 h	88
2021	24 900 h	64
2022	25 296 h	81

Catégories d'utilisateurs	Heures travaillées bénéf. du RSA 2021	Heures travaillées - bénéf. du RSA 2022
Particuliers	2 474 heures	3 262 heures
Collectivités, bailleurs et structures associatives	21 509 heures	21 203 heures
Entreprises	917 heures	831 heures
Temps moyen de travail / bénéficiaire	389 heures de travail en moyenne par bénéficiaire du RSA	312 heures de travail en moyenne par bénéficiaire du RSA



Les objectifs que nous nous étions fixés en matière de placement en emploi ou en formation des bénéficiaires du RSA ont été atteints malgré le contexte sanitaire et les périodes de suspensions d'activités qui ont impacté notre organisation en matière de mises à disposition.

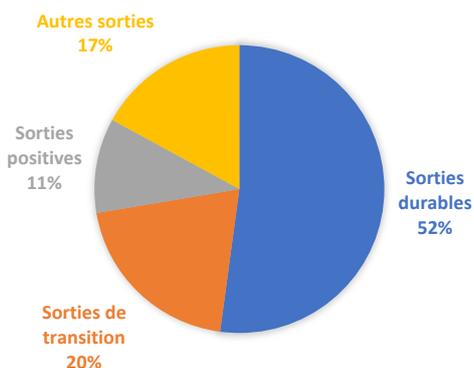
Les bénéficiaires du RSA inscrits au sein de notre structure ont pu bénéficier d'un accompagnement et d'un accès à la formation qui leur a permis de quitter leur statut de bénéficiaires du RSA à l'issue de leurs parcours au sein de l'AI : 60 % de nos suivis au RSA ont donc bénéficié d'une sortie en emploi ou formation.

- Sorties en CDI : 4
- Sorties en CDD > 6 mois : 7
- CDD de 4 à 6 mois : 3
- Entrées en formation qualifiante : 4

5. Éléments de sorties 2022 : 83 % de sorties dynamiques

Chantiers-Yvelines au travers de son activité économique : un projet social au service de l'emploi durable

2022 : 83 % DE SORTIES POSITIVES



Lecture : 104 Salariés ayant effectué plus de 150 heures de MAD :

- 49 sorties en Emplois durables : embauche en CDI, CDD >6 mois, création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique.
- 19 sorties en Emplois de transition : CDD < 6 mois non aidé ou aidé hors SIAE (y compris intérim prolongé)
- 10 sorties en Sorties positives : embauche CDD en SIAE, formation qualifiante ou non qualifiante, prise des droits à la retraite.
- 26 Autres sorties : 7 sans emploi, 3 ne souhaitant pas s'engager dans des démarches de recherche d'emploi, 9 ayant quitté la structure sans rendre compte de leurs situations, 2 en longue maladie et 5 ont déménagé.

Pour mémoire :

- Emplois durables : embauche en CDI, CDD >6 mois, création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique.
- Emplois de transition : CDD < 6 mois non aidé ou aidé hors SIAE.
- Sorties positives : embauche CDD en SIAE, formation qualifiante ou non qualifiante, prise des droits à la retraite.
- Autres sorties : chômage, inactif ou sans nouvelle.

Le mécanisme de retour à l'emploi post mises à disposition, favorisé par les actions menées en termes de qualification des salariés, se caractérise de la manière suivante :

Le nombre de sorties a progressé de 42.5 % en un an, passant de 80 en 2020 à 114 en 2021 pour repasser à 104 en 2022. La reprise du marché de l'emploi explique en grande partie cette hausse, impactant d'autant la masse salariale de l'AI.

L'ensemble de nos objectifs de placement sont atteints et nous poursuivrons tout au long de l'année 2023 le travail en direction de nos salariés : Objectif, Emploi Durable !

6. 2022, bilan chiffré et indicateurs d'activité

Tableau de l'évolution de l'activité de Chantiers Yvelines				
Personnes accueillies	2019	2020	2021	2022
Total	567	581	584	508
Heures	2019	2020	2021	2022
Total	142 340 H	127 112 H	141 943 H	123 878 H
Recettes	2019	2020	2021	2022
Vente des heures	2 995 363 €	2 499 832 €	2 806 036 €	2 544 671 €
ETP	90,45 ETP	79,1 ETP	88.3 ETP	77.08 ETP

ETP : Equivalent Temps Pleins

En 2023, les 508 salariés en parcours d'insertion ont effectué **123 878 heures de travail**.

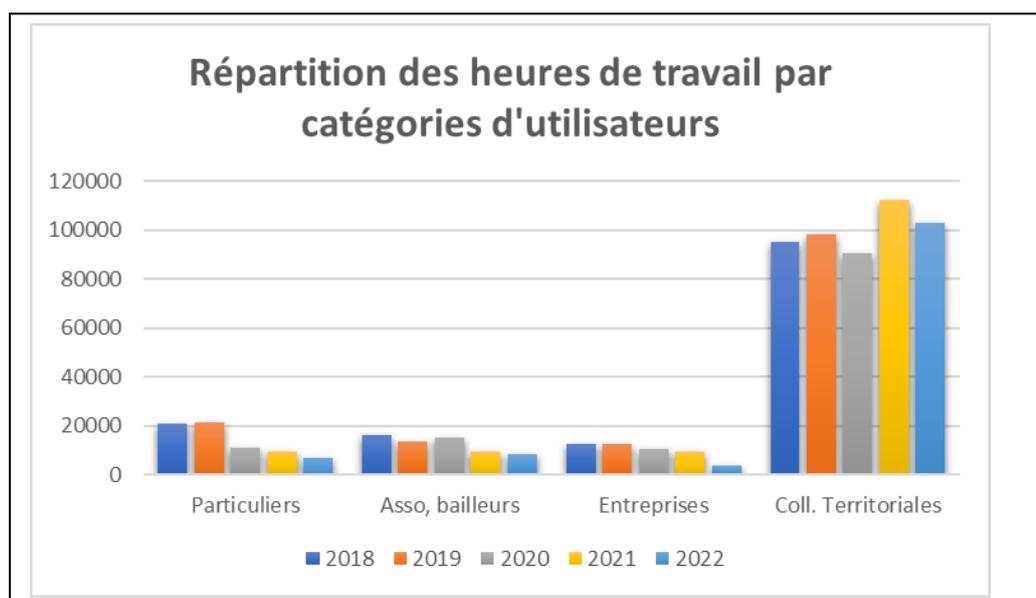
Au cours de ces quatre dernières années, le nombre de salariés en parcours accueillis par Chantiers Yvelines avait augmenté puis stagné en 2021.

L'année 2022 a vu son effectif d'employés baisser de manière significative, alors que ce dernier avait toujours connu une dynamique de croissance.

2022 marque la baisse de son activité d'accueil et le recul de son activité de Mise à disposition.

Ventilation des 123 878 heures de mises à disposition, l'équivalent de 77.08 ETP

Evolution des catégories de donneurs d'ordres entre 2018 et 2022



Répartition des heures réalisées par catégories de donneurs d'ordres

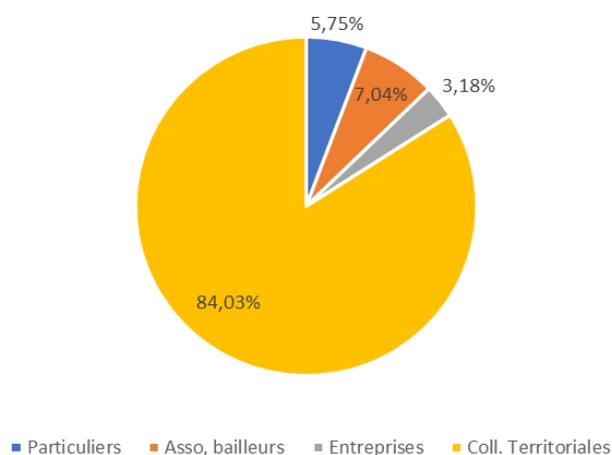
L'ensemble des missions assurées auprès des collectivités et associations sont entièrement transférables au secteur marchand. C'est dans ce contexte que C-Y a formulé au cours de l'année 2022 sa demande de dérogation visant à abolir le plafond des 480 heures qui lui sont imposées dans le secteur marchand.

En Juillet 2022, la DDETS a promulgué l'abolition du plafond des 480 heures qui permet désormais à Chantiers-Yvelines d'élargir sans limitation l'essaimage de son modèle social.

Les activités de Chantiers-Yvelines sont orientées vers trois catégories principales de donneurs d'ordre : les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Secteurs principaux d'intervention : entretien de locaux (domiciles particuliers et locaux collectifs), second et gros œuvre bâtiment, entretien des espaces verts et de la voirie, manutention et petits travaux.

2022 - Répartition des utilisateurs

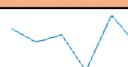


Répartition des types de missions assurées par nos agents au cours de l'année 2021

	2021	2022
Nettoyage des espaces urbains - Voirie	27 690 heures 19,60 %	25 550 heures 20,50 %
Agents polyvalents de restauration	35 126 heures 25 %	36 239 heures 29,20 %
Manutentionnaires	15 986 heures 11,40 %	9 095 heures 7,30%
Agents d'entretiens des locaux et du domicile	43 835 heures 31 %	33 297 heures 27 %
Agents d'entretien des espaces verts	8 853 heures 6 %	6 803 heures 5,50 %
Ouvriers du bâtiment et du second œuvre	2 886 heures	4 081 heures

	2 %	3,50 %
Autres : accueil-animation, services administratifs, conduite de véhicules et maintien d'activité en formation	6 560 heures 5 %	8 813 heures 7 %

Evolution et répartition des mises à disposition via des marchés publics et conventions cadres :

Partenaire	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Tendances
Marché réservé de la Ville de Versailles	40632	38838	39824	35002	42424	38546	
Marché Ville de Trappes – Chantiers Jeunes	2994	2988	3250	3899	4425	3750	
C'MIDY – Restauration collective	-	-	-	4344	9137	10049	
Commune de Jouy en Josas	4340	7428	7638	7134	6121	3429	
Commune de Magny les Hameaux	2180	3725	2296	3007	3360	2681	
Commune de Vélizy-Villacoublay	2002	14	282	1308	349	844	
Clauses d'insertion – Secteur du bâtiment TP et espaces verts	3080	4500	4250	4190	1746	899	

Ville de Versailles : une coopération exemplaire, un engagement de territoire fort pour favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi !

Depuis 2010, les deux marchés publics avec la ville de Versailles participent grandement aux nombreuses opportunités que nous pouvons proposer à nos salariés en parcours. La coopération entre la commune de Versailles et Chantiers-Yvelines est une source importante d'opportunités d'emploi pour nos publics. Parfois embauchés directement par la ville à l'issue des mises à disposition, souvent embauchés par d'autres grâce à l'expérience développée, cette coopération est source d'emploi pour nos publics. Les deux marchés en cours permettent à nos salariés d'intégrer des missions qui constituent pour eux, d'une part une expérience valorisante sur le plan de l'intégration sociale mais d'autre part sur la montée en compétences grâce aux formations d'adaptation au poste que nous mettons en place.

Rappel des marchés :

- Service de la voirie et des espaces verts : postes d'agents de voirie et d'entretien des routes, nettoyage de l'espace urbain, et entretien des espaces verts.

- Service enfance : postes d'agent d'entretien de collectivité et d'agents de restauration collective.

Conventions de mises à disposition

Ces organisations avec les communes s'inscrivent dans une logique de pérennisation des mises à disposition avec les villes. Ces décisions de conventionnement sont des engagements des communes à l'égard de publics en insertion et une formalisation d'un partenariat engagé avec Chantiers-Yvelines.

Les clauses d'insertion, une autre manière de permettre à nos publics d'intégrer l'entreprise

Pour mémoire... « L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle ». (Article L.5132-1 du code du travail).

La clause d'insertion est une condition d'exécution du marché permettant de réserver une part des heures de travail générées par le marché, à la réalisation d'une action d'insertion. Imposée par l'acheteur, elle s'impose à l'entreprise qui doit respecter le cahier des charges.

Cette clause doit permettre aux salariés en parcours d'acquérir une expérience professionnelle sur la base non seulement de formations apportées par Chantiers-Yvelines, mais aussi des missions confiées sur les chantiers en cours.

Les 4 salariés en transition qui ont intégré les marchés clausés ont tous bénéficié d'un accompagnement spécifique de remise à niveau linguistique.

Les chantiers clausés ont lieu sur les différents territoires de Chantiers Yvelines. Pour cette raison, la personne référente au sein de l'association mobilise toutes les antennes pour répondre aux demandes des facilitatrices.

A noter :

Une reprise progressive dans le secteur du bâtiment depuis Octobre 2022, 4 salariés en transition (2 de Versailles, 2 de Rambouillet) ont bénéficié de mises à disposition au sein des chantiers de notre territoire pour 4 entreprises différentes.

Postes occupés : Manœuvres et agent d'entretien

Les clauses permettent souvent aux personnes n'ayant jamais travaillé sur le territoire français d'acquérir une première expérience forte dans le bâtiment et les travaux publics, opportunité que nous souhaitons développer pour nos salariés.

Force est de constater que notre activité de mise à disposition au sein des marchés clausés de notre territoire est en baisse constante au fil des ans.

Néanmoins, la reprise des mises à disposition depuis Octobre 2022 nous encourage à renforcer notre partenariat avec les facilitateurs et facilitatrices de notre secteur.

7. Dispositifs spécifiques et perspectives de développement

L'Union Nationale des Associations Intermédiaires, par le biais d'un FDI national, a missionné Chantiers-Yvelines pour porter une action de déploiement d'une unité mobile sur les zones rurales des Yvelines. Nous mettrons en œuvre cette action avec nos partenaires CBL Réagir et Défi Services + pour les territoires du centre et nord-ouest du 78. Pour ce faire nous accueillerons un salarié qui prendra en charge le pilotage et de l'animation de ce projet.

Le job Truck des Associations Intermédiaires des Yvelines



NOS ASSOCIATIONS

			
CHANTIERS YVELINES Versailles, Rambouillet, Trappes, Vélizy-Villacoublay 01 39 07 25 35	DEFI Services + Chanteloup-les-Vignes 01 39 70 98 20	CBL Réagir La Celle St Cloud, Plaisir, St Cyr-l'Ecole, Marly-le-Roi 01 30 78 11 96	Plateforme ESSY www.essy.fr

Déployé dans plusieurs régions de France, dont le département des Yvelines, Chantiers-Yvelines porte le dispositif sur son département et travaillera de concert avec CBL Réagir et Défi Services +.

L'objectif est d'assurer des permanences dans les territoires ruraux pour faciliter l'accès à nos services des demandeurs d'emploi et des donneurs d'ordres locaux.

Grace au financement partiel de l'Etat, nous avons fait collectivement l'acquisition d'un véhicule aménagé qui nous permet de mettre en place des permanences mobiles dans les zones rurales du département. Ce véhicule est entièrement équipé pour recevoir du public : espace réservé, installations informatiques disponibles.

Sur notre territoire, depuis Mai 2022, nous avons assuré 69 permanences dans une dizaine de communes :

- Rochefort en Yvelines
- Gazeran
- Sonchamp
- Le Perray en Yvelines
- Auffargis
- Saint Rémy les Chevreuse
- Magny les Hameaux
- Ablis
- Ponthévrard
- Raizeux

- Cernay-la-Ville
- Sainte-Mesme

Nous avons largement communiqué auprès des CCAS des communes, auprès du TAD de Rambouillet, des partenaires associatifs et de l'agence Pole emploi de Rambouillet pour faire connaître notre présence sur les différentes communes.

Objectif : se rapprocher des demandeurs d'emploi les plus isolés et les moins mobiles pour leur proposer un accompagnement personnalisé et des missions de travail.

Force est de constater que les prescripteurs ne nous ont pas encore suffisamment mobilisés. A nouveau, nous nous sommes trouvés confrontés au manque d'orientation des publics alors même qu'il nous est demandé par l'Etat de nous rapprocher des publics éligibles à l'IAE.

Compte tenu de la faible fréquentation du Job Truck dans les communes rurales, nous allons en 2023 assurer des permanences à Versailles pour répondre aux besoins d'accompagnement des Maisons de quartier et poursuivre le déploiement du Job Truck dans les zones administratives de toute la zone de compétences de Rambouillet Territoires en ciblant des territoires où les besoins en matière d'emploi ou de visibilité de l'AI ont été au préalable identifiés.

Engagement de partenariats avec SNC Sud-Yvelines pour accueillir et accompagner les demandeurs d'emploi en fonction de leurs besoins et problématiques et adhésion au SPRO du Sud-Yvelines.

Résultats à décembre 2022 – DE

INDICATEURS DE SUIVI	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
Public accueilli								
Nombre de permanences effectuées	6	9	6	0	13	17	18	10
Nombre total de personnes accueillies dans l'antenne mobile	14	22	16		25	29	23	10
- dont nombre de personnes éligibles à l'IAE	3	6	11		9	12	5	5
- dont nombre de personnes réorientées ou non éligibles	9	6	3		12	15	17	5
- dont nombre de clients	2	10	2		4	2	1	0
Nombre de PASS IAE créés dans le mois	1	0	1	0	0	0	4	0
Nombre de contrats de missions générés chez des clients par l'antenne	5	6	5	1	2	1	2	
volume horaire total mensuel (somme de tous les contrats)	213,5	190,8	102,8	11,5	29	45	152	

Lancement des permanences du Job Truck en mai 2022 (7 mois) :

- **79 permanences** dans **19 communes** (10 CY, 7 DEFI et 2 CBL) ;
- **117 personnes reçues** (hors DO), et 4 orientations Bus Job Insertion ;
- **51 personnes éligibles à l'IAE (43%)** ;
- **6 personnes inscrites** (création Pass IAE), dont 2 via orientation Bus Job Insertion.

Résultats à décembre 2022 - DO

- Contact avec **14 entreprises**
- **8 particuliers** (Chantiers Yvelines)
- Relance des missions dans 3 communes (Chantiers Yvelines)



enedis

mcc



Résultats (mai-novembre) :

- **22 contrats**
- Total heures (contrats et DE du Job Truck) : **744,6h**

Communication



ASSOCIATION CHANTIERS YVELINES

JOB TRUCK

Missions de travail et emploi durable

Point infos emploi

Mise à disposition de personnel

Aide aux démarches numériques

MAGNY-LES-HAMEAUX

Mercredi 11/01 et 22/02 de 13h45 à 16h
Centre social Albert Schweitzer

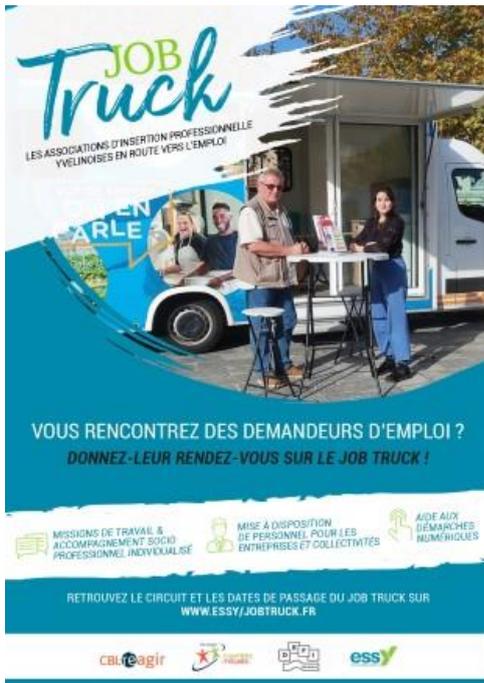
Mercredi 1/02 et 15/03 de 13h45 à 16h
Parvis de la Mairie

Offres à pourvoir

Restauration collective • Entretien des locaux
 Bâtiment • Manutention • Espaces verts
 Métiers du tertiaire • Surveillance scolaire • et autres...

CONTACT : 07 56 27 53 83 / ammavida@essy.fr

- **Presse** : 78 Actus (6/05), Gazette SQY (26/10)
- **Radio** : BPM Mantes (30/06), Radio RVE (octobre)
- **Modes de communication** : Site internet des mairies, applications, groupes Facebook des habitants, soutien CA Rambouillet Territoires, boîitage, LinkedIn .
- **Lancement de la page internet sur Essy** : <https://essy.fr/job-truck/>
- **Newsletter**



PERSPECTIVES 2023 – Déjà en route

- **Concentration des permanences sur des villes moyennes plus porteuses** (Ablis, Beynes, Villiers-Saint-Frédéric, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Magny-les-Hameaux, zone commerciale de Freneuse,...)
- **Permanences en partenariat avec des partenaires sociaux** : Communauté Emmaüs, Resto du cœur, Résidences Yvelines Essonne, Maisons de quartiers...
- **Evènements ad hoc** : Samedi Solidaire (Septeuil, 28/01), Job Dating Petit fils (Magny-les-Hameaux, février),...
- **Intégration d'un réseau départemental des dispositifs mobiles** impulsé par le Comité départemental 78 du sport en milieu rural : Festival Mobil Village à Emancé le 20/05.

- Chantiers-Yvelines est la seule Association Intermédiaire certifiée qualité Iso 9001 : 2015 par Afnor Certification dans les Yvelines. Certification obtenue ce 31 décembre 2020.

Chantiers-Yvelines, Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

Certifiée ISO 9001-2015 par Afnor Certification



Siège
VERSAILLES
24 rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles
01 39 07 25 35
insertion@chantiers-yvelines.fr

TRAPPES EN YVELINES
7 rue Gabriel Péri
78190 Trappes en Yvelines
01 30 51 18 98
trappes@chantiers-yvelines.fr

Antennes
VÉLIZY-VILLACOUBLAY
Centre M. Ravel – 25 avenue L. Breguet
78140 Vélizy
01 30 70 61 76
velizy@chantiers-yvelines.fr

RAMBOUILLET
34 bis rue Gambetta
78 Rambouillet
01 84 27 05 58
rambouillet@chantiers-yvelines.fr

Association intermédiaire lois 1901 et 27 janvier 1987 – Adhérente à la FAS et à l'UNAI – www.chantiers-yvelines.fr
Agrément n° 78-03 f du 22-02-98 – Agrément simple n° 1/ILE/15 – SIRET 342 055 670 00075 – APE 8899B

- **Enquête de satisfaction 2022**

Comment avez-vous connu Chantiers-Yvelines ?

Presse locale	13 %	
Bouche à oreille	45 %	
Internet	13 %	
Forum des associations	24 %	
Autre	13%	

Pourquoi nous avez-vous choisis ?

Démarches pour l'insertion professionnelle	38 %	
Offre adaptée aux besoins	38 %	
Tarifs	24 %	
Autre	5 %	

	Note attribuée en 2020	Note attribuée en 2021	Note attribuée 2022
Donnez votre appréciation du ou des intervenants	4.00 / 5	4.28 / 5	4.27 / 5
Que pensez-vous des tarifs proposés ?	4.10 / 5	4.09 / 5	4.36 / 5
Comment trouvez-vous le suivi facturation ?	4.31 / 5	4.40 / 5	4.53 / 5
Etes-vous prêt à recommander Chantiers-Yvelines ?	Oui pour 93 %	Oui pour 100 %	Oui pour 99%



Certificat

Certificate

N° 2020/89998.1

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

ASSOCIATION CHANTIERS YVELINES

pour les activités suivantes :
for the following activities:

**EMPLOI ET ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES
PAR LA PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES DANS UNE DEMARCHE SOLIDAIRE.**

**EMPLOYMENT AND COACHING OF PEOPLE
VIA THE PRODUCTION OF GOODS AND SERVICES IN A SUPPORTIVE APPROACH.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

24 RUE DU MARECHAL JOFFRE FR-78000 VERSAILLES
34 Bis Rue de Gambetta FR-78120 RAMBOUILLET
25 Avenue L Breguet Centre M. Ravel FR-78140 VELIZY VILLACOUBLAY
7 Avenue Gabriel Péri FR-78190 TRAPPES

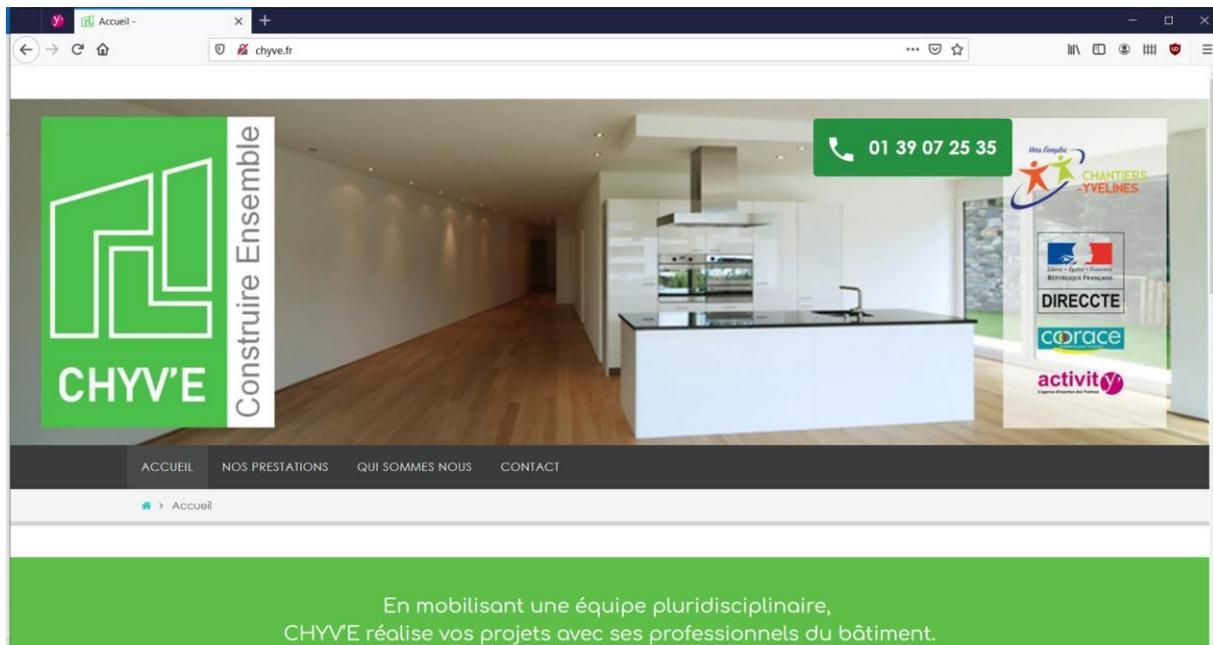
Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2020-12-31

Jusqu'au
Until

2023-12-30

- **Chyv'e – Notre entreprise d'insertion spécialisée dans le second œuvre bâtiment**



Entreprise d'Insertion Chyv'e - 24 rue du Maréchal Joffre - 78000 Versailles
 01 39 07 25 39 / contact@chyve.fr / www.chyve.fr

La société a été créée en décembre 2019, sous un statut de SASU, 5 agréments nous ont été accordés par la DDETS qui nous ont permis de recruter nos premiers salariés en insertion le 1^{er} février 2020.

2022 – 2 ETP - 67 chantiers réalisés : 6 chez des bailleurs et associations locales, les 61 autres chez des particuliers.

Mise en place de chantiers de rénovation ou de construction dans le secteur du second œuvre du bâtiment.

- Rénovation de cuisines
- Maçonnerie et aménagements d'espaces
- Préparation des supports et pose de peinture : murs, plafonds et tous supports.
- Pose et dépose de papiers peints et supports muraux
- Rénovation de salles de bain
- Aménagements extérieurs : création et rénovation des allées, des clôtures et portails.
- Plâtrerie, staff, stuc et Gypserie : pose et dépose de cloisons intérieures et faux plafonds
- Isolation acoustique et thermique
- Pose et dépose de parquets, carrelages et revêtements souples : sols, murs.

Les chantiers du second œuvre permettent aux demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers des postes du second œuvre d'intégrer une entreprise du secteur visé et ainsi d'enrichir leurs profils dans l'objectif d'être recrutés dans des entreprises de droit commun.

Les salariés en insertion bénéficient de contrats de travail de 26 heures hebdomadaires, travaillant ainsi du lundi au jeudi. L'accompagnement social et professionnel est assuré par une conseillère emploi mise à disposition de l'entreprise par Chantiers-Yvelines.

Postes intégrés :

- Peintre et employés spécialisés dans la pose de revêtements souples (sols et murs)
- Poseur-poseuse de cloisons
- Carreleur-carreleuse

CHYVE – Chantiers-Yvelines – Une coopération efficace en faveur des salariés en transition professionnelle.

L'entreprise s'appuie sur un partenariat rapproché avec Chantiers-Yvelines pour :

- Evaluer les compétences techniques des salariés en parcours de l'AI : tests peinture, observation des métiers de peintre et carreleur, périodes d'immersion professionnelle de validation de projet via des mises à disposition.
- Recruter les professionnels orientés par l'AI
- Faire appel à l'AI pour des mises à dispositions ponctuelles nécessaires à l'exécution des chantiers : manutention de matériaux, nettoyage et renfort de personnel technique.

8. Perspectives et axes de développement 2023

Développement de l'axe formation au bénéfice des salariés en parcours, en favorisant, entre autres, l'accès à la formation individualisée.

Développement de l'offre de service dans le respect de la mission d'inclusion sociale : développement de nos mises à dispositions auprès des entreprises, renforcement de nos partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation.

Poursuite de l'exploitation du Job Truck : priorité aux territoires urbains ou péri-urbains, coopération renforcée avec les partenaires locaux.

Formation-action des équipes des agences de Versailles et Vélizy-Villacoublay aux techniques de médiation active Seve Emploi (Fédération des Acteurs de la Solidarité).

Diversification des mises à dispositions pour permettre à un maximum de demandeurs d'emploi de bénéficier de l'offre de service de l'AI et de la performance de son organisation.